

quatre enseignes (ou compagnies) de gens de pied de la religion réformée, conduits par les capitaines Pontoys, La Roche, Salette et La Grange. Ils brisèrent la porte de l'église, renversèrent les autels et montèrent à la tour Saint-Michel « fondée en ladite église, dans laquelle chapelle Messieurs les chanoines tenaient leurs terriers et autres documents enserrés dans des buffets étant en ladite chapelle, lesquels papiers, aussy les livres de ladite église ils rompirent avec le crucifix de ladite église, avec certaines images et les brûlèrent et partie desdits titres, et l'autre partie ils déchirèrent et mirent en pièces, de sorte que la rue et ladite église en étaient couvertes ». La date de cette destruction est le 11 ou le 24 suivant la déposition d'autres témoins. Les reliquaires et livres de messes, qui se trouvaient dans la chapelle de Saint-Martin, eurent le même sort que les archives. Ultérieurement le pillage fut organisé. Un boutiquier, du nom de Guya-Arguet, reçut en dépôt des candélabres de fer et de laiton qui furent vendus à la fonte à Lyon. Le vin de l'aumônerie « pour la nourriture des pauvres jassinières », ainsi que celui du chanoine Vauda et du sacristain, fut transporté à Crémieu et à Quirieu par des commissaires huguenots, Guillaume Chorier de Crémieu et Mugon de Quirieu. Les bois de la grande tribune de l'église, les cheneaux de plomb des cloîtres, tout le fer et le cuivre furent vendus. Un certain Benoît Rygot emporta, dit-on, « le tableau d'argent qui était au grand autel ». Enfin la ruine était complète. Les chanoines ne furent pas molestés par les protestants, car ils s'étaient enfuis avant leur arrivée. Dom Martène et Dom Durand, dans le *Voyage littéraire*, rappellent une anecdote qui leur fut racontée à leur passage dans l'Abbaye. Les huguenots avaient essayé de mettre le feu à l'église et n'y parvenaient pas. « Un des plus déterminés monte sur la charpente pour mettre le feu aux lambris, mais s'étant laissé tomber, il légua à la postérité des marques visibles du châtement de Dieu ; car la dalle sur laquelle son corps s'est brisé est restée rougie de son sang et l'on n'a pu parvenir, quoiqu'on l'ait lavée à plusieurs reprises, à en effacer les traces ».

Les chanoines revinrent en 1564 pour restaurer leur abbaye et réunir ce qui restait de leurs biens. Ils demandèrent une enquête pour évaluer les dommages subis. Cette enquête fut conduite par Jean de Césarges, doyen de la collégiale, et Delisle de Boulieu, syndic. La même année intervient